



COMMERCE DE DÉTAIL

Le gouvernement rappelle les règles

Par une note circulaire datant du 19 janvier et signée du ministre du Commerce, des Approvisionnement et de la Consommation, Claude Alphonse N'Silou, le gouvernement rappelle aux étrangers les activités commerciales exercées exclusivement par les nationaux, conformément à la loi n°19-2005 du 24 novembre 2005 réglementant l'exercice de la profession de commerçant en République du Congo. Il s'agit des commerces de détail à l'étalage, de fabrication et de distribution de pain, du transport urbain ou routier, des officines pharmaceutiques, des cliniques et cabinets médicaux, des établissements privés d'enseignement. Un délai de mise en conformité est accordé aux étrangers jusqu'à la date du 25 mars 2024 au-delà de laquelle des contrôles seront effectués par les services habilités.

Page 4



Le pain, l'un des aliments les plus consommés par la population

DOUANES CONGOLAISES

Des agents formés au contrôle à l'aide de la réalité virtuelle



Les participants à la formation Adiac

L'Organisation mondiale des douanes organise, du 23 au 26 janvier, à Brazzaville, avec le concours du Fonds de coopération douanière de la Corée du Sud, une formation

sur les nouveaux outils de contrôle des marchandises importées au profit des inspecteurs des douanes congolaises. Cette formation porte sur la réalité virtuelle

qui consiste à stimuler numériquement, grâce à l'ordinateur, la procédure de dédouanement, de contrôle des conteneurs et des cargos.

Page 3

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT

Identification de nouveaux mécanismes de financement

Dans le but de renforcer la mobilisation des ressources de financement du Plan national de développement 2022-2026, des experts de divers horizons se retrouvent du 23 au 26 janvier à Brazzaville, dans le cadre d'un atelier de contextualisation du cadre national de financement intégré. La rencontre est organisée par le ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement.

Page 3

EBUSINESS

L'Étudiant-entrepreneur valorisé



Officiels et étudiants au lancement du statut étudiant-entrepreneur

Les pouvoirs publics ont pris l'engagement d'accompagner les étudiants porteurs de projets durant leur parcours académique. Le statut étudiant-entrepreneur, dont la mise en œuvre vient d'être officialisée par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, vise à promouvoir l'entrepreneuriat en milieu étudiant. « Il est question d'enseigner l'entrepreneuriat à l'université en créant les espaces qui accueillent les jeunes porteurs de projets et d'introduire progressivement dans les curricula les matières nécessaires à la préparation à l'employabilité », a fait savoir le Pr Slim Khalbous, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Page 16

Éditorial

Avancées

Page 2

ÉDITORIAL

Avancées

Le Congo, à l'instar de nombreux pays à travers le monde, est en train de marquer des avancées positives et salutaires dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique devenu l'un des combats planétaires pour la survie de l'humanité.

Notre pays, impacté par la hausse des températures et ses conséquences, multiplie ainsi des initiatives pour ne pas rester en marge de la dynamique mondiale. L'amplification des catastrophes naturelles à travers la planète interpelle aussi bien les pouvoirs publics que les citoyens qui en sont les premières victimes.

Le projet BaCasi, financé par TotalEnergies dans le département des Plateaux, s'inscrit dans la droite ligne de la lutte contre les changements climatiques. Il vise à planter cinquante-cinq mille hectares de forêts artificielles sur une période de soixante ans.

Les membres du comité de gestion de ce projet viennent d'organiser une conférence de presse pour édifier les partenaires, notamment la population autochtone, plus nombreuse dans les deux zones ciblées (Ngo et Djambala), sur le bien-fondé de cette opération.

Au cours de ces retrouvailles, ils ont donné l'assurance quant au respect du cahier des charges des partenaires par les initiateurs du projet. Celui-ci se résume pour l'essentiel à la construction d'habitations, l'électrification des localités ainsi que la construction des infrastructures scolaires et sanitaires.

Etant donné l'impact que ce projet aura sur les peuples autochtones, les organisations de promotion et de défense des droits humains se sont impliquées pour veiller à ce que les droits de ces minorités soient respectés. C'est ainsi que trente autochtones y travaillent dont certains avec des contrats à durée indéterminée, bénéficiant des mêmes avantages que les Bantous.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'URDC se donne un nouveau souffle

L'Union pour la reconstruction et le développement du Congo (URDC) a fait, le week-end dernier, à Brazzaville sa rentrée politique, question de se donner un nouveau souffle qui lui permettra d'affronter les défis futurs avec sérénité.



Luc Daniel Adamo Mateta (au centre) entouré des membres de son parti Adiac

La rentrée politique 2024 de l'URDC, présidée par son président fondateur, Luc Daniel Adamo Mateta, s'est tenue sur le thème : « Sous la lumière du flambeau ». La rencontre a permis à la formation politique d'obédience chrétienne de resserrer ses rangs et d'adopter de nouvelles stratégies qui lui permet-

tront de s'imposer au mieux sur l'échiquier politique national.

Pour mener à bien le combat, l'URDC a mis en place de nouvelles instances dirigeantes, notamment un secrétariat exécutif national de vingt membres dirigé par Léon Joseph Samba et un secrétariat chargé à l'organisation et à la vie du parti de vingt membres, présidé par Sylvie Botokou. Il a été aussi mis en place une commission nationale de contrôle et de vérification composée de quatre membres.

Dans son propos, le président fondateur, conscient des enjeux politiques à venir, a invité les cadres et membres de son parti à plus de responsabilité. « L'URDC est un parti d'obédience politique chrétienne qui trouve son originalité et sa force dans la parole de Dieu. Notre mission est de révéler la justice, d'éclairer et de sortir de prison les captifs », a souligné Luc Daniel Adamo Mateta.

Firmin Oyé

« L'URDC est un parti d'obédience politique chrétienne qui trouve son originalité et sa force dans la parole de Dieu. Notre mission est de révéler la justice, d'éclairer et de sortir de prison les captifs »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

DOUANES CONGOLAISES

Des agents s'imprègnent du contrôle à l'aide de la réalité virtuelle

Plus d'une dizaine d'inspecteurs des douanes renforcent leurs capacités, depuis le 23 janvier, à Brazzaville, sur les nouveaux outils d'inspection des marchandises importées. La réalité virtuelle consiste à stimuler numériquement grâce à l'ordinateur la procédure de dédouanement, de contrôle des conteneurs et des cargos.

Initiée par l'Organisation mondiale des douanes (OMD), avec le soutien du Fonds de coopération douanière de Corée du Sud, la formation assistée sur la réalité virtuelle pour l'inspection des marchandises importées vise à outiller les douaniers congolais et à adapter leurs pratiques aux nouvelles données du commerce international. D'après le directeur du Centre régional de formation (CRF) de l'OMD pour la région Afrique occidentale et centrale, Gomez Tseket, le dispositif est valable pour la procédure de dédouanement des marchandises par voie aérienne, maritime et terrestre. Le dispositif de la réalité virtuelle permet, en effet, à l'utilisateur (douanier) de ressentir un univers par le biais de ses différents sens; il peut vivre l'expérience d'immersion et



mener une activité senso-motrice dans un monde artificiel. Pour garantir cette immersion, l'utilisateur se sert d'un casque de réalité virtuelle et utilise le principe d'affichage en 3D stéréoscopique pour placer le visualiseur dans un monde virtuel généré par une machine. L'expert de l'OMD, le Coréen

Kwon Ryu, partage ces nouvelles pratiques douanières dans plusieurs pays africains. Cette session contribuera à la modernisation de la douane congolaise et à la lutte contre la fraude. « L'objectif de la formation est de permettre à la douane du Congo d'être plus performante. Il s'agit de

renforcer le contrôle douanier; les conteneurs, les cargos, en utilisant la réalité virtuelle. C'est une belle expérience à pratiquer ! », a assuré le formateur, Kwon Ryu.

Ce partenariat avec l'OMD et le Fonds de coopération douanière de Corée a permis

l'installation au sein du CRF du Congo des équipements de réalité virtuelle. Pour les bénéficiaires, à l'instar de l'inspecteur Edvrard Landry Ngangoye Ngangoye, un pas important a été franchi dans le renforcement des capacités des cadres nationaux. « La douane est toujours là comme partenaire pour accompagner les opérateurs économiques. Notre douane est une douane moderne et de facilitation qui œuvre aux côtés de ces opérateurs économiques pour promouvoir les politiques de développement », a estimé ce participant.

Pendant cinq jours, les participants et le formateur vont échanger autour des principaux procédés douaniers et passer à des phases pratiques de la formation.

Fiacre Kombo

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Vers l'implémentation du Cadre national de financement intégré

Le ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale organise, du 23 au 26 janvier, à Brazzaville, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'atelier de contextualisation du Cadre national de financement intégré (CNFI), visant à renforcer la stratégie de financement du Plan national de développement (PND) 2022-2026.

Les participants vont, pendant quatre jours, suivre plusieurs présentations afin d'identifier, d'examiner et d'intégrer de nouvelles sources et outils de financement dans la stratégie de financement du PND, en suivant l'approche CNFI. Le but est de renforcer la mobilisation des ressources publiques et privées nécessaires au financement des projets du PND 2022-2026 et des objectifs de développement durable (ODD).

La représentante du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry, a rappelé que dans le cadre d'une mobilisation optimale des investissements publics et privés, le CNFI est un outil qui offre une réponse aux Etats. « Dès lors et de manière concrète, à travers le CNFI, il sera possible d'identifier et canaliser des flux de financements aussi bien publics que privés pour y arriver. Rappelons qu'à l'instar du Congo, trente-cinq autres pays sont actuellement en passe de finaliser leur CNFI, conformément aux recommandations de la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement », a-t-elle rappelé.

Selon elle, le document sur l'Évaluation du financement du développement, en examen durant cet atelier, laisse entrevoir l'existence de nombreuses niches fiscales dont l'exploitation devrait être optimi-

sée, notamment les financements dits innovants. Cette évaluation exhaustive de la situation des flux de financement au Congo a permis, a expliqué Adama-Dian Barry, de proposer une stratégie de financement nationale intégrée pour s'assurer d'exploiter toutes les niches possibles. Il s'agit, entre autres, de la fiscalité numérique, de l'exploration des financements associés à l'exploitation minière, forestière ou des hydrocarbures, de l'économie bleue, de l'exploitation des marchés de carbone ou des émissions d'obligation vertes ou sociales. « Parmi les pistes à explorer, il faudra également regarder de près la stratégie de mobilisation des financements climatiques dans lesquels il faut investir des efforts, compte tenu du positionnement stratégique du Congo au sein du bassin du Congo, premier poumon de la planète. Les investissements pour le développement social et économique de la population congolaise sont disponibles et qu'un pilotage optimal nous permettrait d'y arriver à l'horizon 2030 », a conclu la représentante du Pnud, qui a assuré le gouvernement de l'accompagnement de son institution dans la finalisation de ce cadre de gouvernance.

Accroître les investissements dans les secteurs à effets multi-



Une vue des participants/Adiac

PLICATEURS

Le ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, de son côté, a souligné que la mise en œuvre du PND 2022-2026, qui repose sur vingt-sept programmes couvrant 343 projets, s'est heurtée à une conjoncture fluctuante au gré des diverses crises qui se succèdent sur l'échiquier mondial et des contraintes endogènes. D'où l'intérêt réel de cet atelier de contextualisation du CNFI pour le financement des stratégies nationales de développement du Congo et les ODD.aaaaaaa

«L'exécution desdits programmes et projets nous rapprocherait des cibles des ODD, si la conjonction

de tous les financements était effective. C'est pourquoi il est de bon aloi, d'admettre sans ambages que l'assistance du Pnud, à travers l'implémentation de notre CNFI, participe au succès de notre PND. Elle doit être saluée comme la réponse adéquate pour engranger ces ressources tant recherchées, et partant accélérer le développement », a-t-elle déclaré, précisant que pour accélérer le développement, il est nécessaire d'accroître les investissements dans les secteurs à effets multiplicateurs permettant de diversifier l'économie, créer des emplois et réduire la pauvreté.

Pour elle, grâce à l'adoption d'un CNFI, le Congo pourrait combler son retard relatif à l'exploration pour

exploitation de toutes les sources possibles de financement existantes du PND 2022-2026 et des ODD. Elle a, par ailleurs, appelé les experts à renforcer les propositions de plans d'actions de mobilisation des diverses sources de financement afin de favoriser leur disponibilité dans les délais raisonnables. « Compte tenu des enjeux qui en découlent, j'ose espérer que les échanges seront riches, fructueux et pragmatiques, débouchant sur la mise à disposition du gouvernement et des parties prenantes, de véritables instruments de progrès. Ne l'oublions pas, nous avons du retard à rattraper », a estimé Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Parfait Wilfried Douniama

MINISTÈRE DU COMMERCE,
DES APPROVISIONNEMENTS ET
DE LA CONSOMMATION

=====

C A B I N E T

=====

N° 0002 - MAC-CAB. - *[Signature]*

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

=====

NOTE CIRCULAIRE

=====

Il ressort des rapports de mes services que de plus en plus de ressortissants étrangers exercent les activités commerciales sur le territoire national au mépris des dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment la loi n°19-2005 du 24 novembre 2005 réglementant l'exercice de la profession de commerçant en République du Congo ainsi que la législation sectorielle.

Je rappelle que tout ressortissant étranger disposant d'un titre de séjour régulier peut exercer les activités commerciales en République du Congo, à condition de se conformer aux dispositions des lois qui les régissent, notamment une autorisation d'exercice, un compte bancaire opérationnel et ne pas exercer les activités réservées aux nationaux.

En effet, en application de cette législation, l'exercice d'activités réservées aux nationaux leur est strictement interdit.

Il s'agit entre autres :

- des commerces de détail à l'étalage ;
- de fabrication de pains ;
- du transport urbain ou routier ;
- de distribution de pains ;
- des officines pharmaceutiques ;
- des cliniques et cabinets médicaux ;
- des établissements privés d'enseignement, etc.

Un délai de mise en conformité leur est accordé jusqu'au 25 mars 2024 au delà duquel des contrôles seront effectués par les services habilités.

Tout contrevenant à la présente circulaire sera sanctionné conformément à la loi.

Fait à Brazzaville, le 19 JAN 2024

Le Ministre d'Etat,
Ministère du Commerce, des Approvisionnements
et de la Consommation.



[Signature]
Alphonse Claude N'SILOU.-

TCHIKAPIKA

Des produits pharmaceutiques pour les structures sanitaires

En descente parlementaire dans sa circonscription électorale, du 12 au 19 janvier, le député de Tchikapika, département de la Cuvette, Dorel Eyobélé, a eu une intense activité, ponctuée par la remise d'un lot important des produits pharmaceutiques de première nécessité aux onze structures sanitaires du district.

Les produits acquis grâce à l'appui des cadres de la contrée ont été remis aux centres de santé de Mouembé, Obessi, Tongo, Litombi, Bokombo, Ekongo, Elondji, Eboungou, Lipounou, Bokouélé et Tchikapika-centre. Pour appuyer les efforts du gouvernement et contribuer à l'amélioration de l'offre de santé dans sa circonscription, Dorel Eyobélé a offert un appareil d'échographie à l'hôpital de base de Tchikapika.

Dorel Eyobélé a, par ailleurs, mis à profit son séjour de travail pour visiter les chantiers de construction du lycée de Tchikapika et de réhabilitation du Centre de santé intégré (CSI) Emilienne-Mouebara du village Ekongo. Dans les deux chantiers, les travaux s'exécutent normalement, selon son constat, car il ne reste que la finition. Cependant, il faut souligner que les travaux du lycée sont ar-



Le député Dorel Eyobélé remettant des produits pharmaceutiques aux structures sanitaires/DR

rétés depuis un moment par manque de financement. Le député a aussi réhabilité la toiture de l'école primaire de Tchikapika contribuant ainsi à l'amélioration des condi-

tions d'études des élèves. La descente parlementaire se déroulant pendant la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football, le député de la circonscription

électorale unique de Tchikapika a mis à la disposition de ses mandants des écrans LED et plasma de 43 pouces avec abonnement Canal+ d'un mois dans les villages

électrifiés. Le but est de leur permettre de suivre la CAN, Côte d'Ivoire 2024, dans les meilleures conditions.

Pendant une semaine, il a parcouru les cinq axes du district de Tchikapika où il a fait la restitution des conclusions de la quatrième session ordinaire (budgétaire) de l'Assemblée nationale, tenue du 15 octobre au 23 décembre 2023. Les principales préoccupations de la population de Tchikapika tournent autour du manque du personnel enseignant dans les écoles et du personnel soignant dans les CSI, l'enclavement, le chômage des jeunes, les problèmes d'électricité et d'eau. Dorel Eyobélé a pris bonne note des doléances formulées par la population tout en promettant de les transmettre au gouvernement pour que les problèmes soulevés trouvent des solutions idoines.

Parfait Wilfried Douniama

INONDATIONS AU CONGO

350 000 personnes ont besoin d'une aide humanitaire

Le Congo est touché par des inondations sans précédent en six décennies suite aux pluies extrêmes tombées depuis octobre dernier qui ont fait déborder les berges de l'Oubangui, un affluent de son fleuve.

Fin décembre, le Congo a officiellement déclaré l'état d'urgence pour inondations. Trois semaines plus tard, trois départements sur les douze du pays sont toujours sous les eaux et il compte 1,8 million de sinistrés dont 350 000 ont besoin d'une aide humanitaire, a indiqué le porte-parole du Bureau de coordination de l'aide humanitaire des Nations unies (Ocha), Jens Laerke. Il a expliqué que les inondations ont laissé les communautés locales sans abri ni accès aux services de santé primaires. De son côté, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait précisé la semaine dernière que les inondations avaient détruit ou endommagé trente-quatre centres de santé, 120 écoles et plus de 64 000 maisons dans les zones touchées. Dans certaines régions, l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires est limité, voire inexistant. Quelque 27 000 enfants ne sont plus scolarisés, déplore l'Ocha.

A cette situation, s'ajoutent les menaces sanitaires, notamment le risque d'épidémies de maladies transmises par l'eau, comme le choléra; de maladies à transmission vectorielle, comme le paludisme ou la dengue; et de maladies évitables par la vaccination, comme la rougeole. La santé nutritionnelle de la mère et de l'enfant est également menacée, tandis que les violences sexuelles ainsi que celles ayant pour base le genre pourraient aussi augmenter, s'inquiète l'OMS. L'accès aux

sinistrés est rendu très difficile en raison des inondations et de nombreux villages ne peuvent être atteints que par bateau ou par canoë, a indiqué le porte-parole d'Ocha.

Plan de réponse à hauteur de 26 millions de dollars

Les Nations unies ont élaboré un plan de réponse avec le gouvernement, d'un budget total d'environ 26 millions de dollars avec comme priorité la construction d'abris, la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé et l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Il ne s'agit-là que de premières mesures pour faire face à la situation d'urgence, a prévenu Jens Laerke. Les inondations pourraient également entraîner des conséquences à plus long terme. Selon les estimations d'Ocha, 2 300 hectares de terres cultivées ont été inondés, « ce qui laisse craindre que les moyens de production alimentaire, par exemple les arbres fruitiers et les engins de pêche, aient été détruits et que le bétail ait péri », a fait savoir le porte-parole d'Ocha. Une allocation de 3,6 millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence a d'ores et déjà été allouée pour répondre aux besoins les plus urgents de 270 000 personnes. Cependant, pour mettre en œuvre l'ensemble de la réponse, un financement international plus important sera nécessaire, a insisté Jens Laerke.

Noël Ndong



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Projet CFRAD (Centre de Formation et de Recherche en Art Dramatique),
Brazzaville, République du Congo

Maitrise d'œuvre complète pour la démolition partielle, la réhabilitation et l'extension du CFRAD, Brazzaville, République du Congo

Synthèse de l'appel d'offres

Pays	République du Congo
Ville	Brazzaville
Projet	CFRAD-ICC
Financement	Ambassade de France en République du Congo
Bénéficiaire	Ministère de l'Industrie Culturelle, Touristique, Artistique et des Loisirs (MICAL) – Rép. du Congo
Mise en œuvre	Expertise France
Nature du marché	Service
Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
Législation	Française
Date de clôture	12 février 2024 à 19h00 (heure de Paris)

Documents du marché :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2462326&orgAcronyme=s2d>

Dans le cadre de la dématérialisation des achats, Expertise France lance cet appel d'offres via la Plateforme des Achats de l'Etat « PLACE ».

Pour soumissionner à cet appel à projet :

- Cliquer sur le lien ci-dessus pour inscrire votre entreprise sur la plateforme, en renseignant toutes les informations demandées (cliquer sur le bouton se connecter en haut de l'écran à votre droite, ensuite cliquer sur m'inscrire) ;

- Télécharger le dossier de consultation. Pour toutes demandes d'assistance, prière de contacter, tous les jours ouvrés de 10h00 à 19h00 heure de Paris : 00 33 9 72 37 01 30

DAVOS 2024

Financer les start-up et l'agriculture

Alors que le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et les dirigeants africains lancent l'initiative "Timbuktoo" pour une révolution des start-up lors d'une session spéciale au Forum économique mondial à Davos, en Suisse, le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, réitère l'engagement de son pays à investir dans l'agriculture.

Dénommée «Timbuktoo», l'ambition du continent africain est de mobiliser et d'investir un milliard de dollars de capital catalyseur et commercial pour transformer cent millions de moyens de subsistance et créer dix millions de nouveaux emplois. Le président rwandais, Paul Kagame, a annoncé une contribution immédiate de trois millions de dollars pour lancer le Fonds d'innovation africain, qui sera hébergé à Kigali. Actuellement, la part de l'Afrique dans la valeur mondiale des start-up s'élève à seulement 0,2 %, contre 2% de la valeur du commerce mondial. 89% du capital-risque entrant en Afrique proviennent de l'étranger et 83 % sont concentrés dans quatre pays : le Nigeria, le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Égypte, avec plus de 60 % du capital allant vers un seul secteur, la fintech. Avec une population jeune et dynamique et des start-up technologiques en croissance rapide, l'Afrique pourrait devenir une future puissance technologique avec une augmentation sans précédent des investissements privés en capital-risque.

Les Etats-Unis investissent pour l'agriculture

Le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a réitéré l'engagement de son pays à investir dans l'agriculture avec pour objectif de stimuler la productivité, la qualité nutritive des cultures



en développant des variétés de plantes diversifiées et résilientes au climat, tout en favorisant la santé des sols. Plus de 700 millions de personnes souffrent

de la faim dans le monde, selon l'ONU. La demande mondiale de nourriture va augmenter de plus de 50 % d'ici à 2050, mais le changement climatique et

d'autres facteurs de stress réduisent les rendements des cultures. «En collaboration avec l'Union africaine et l'Organisation des Nations unies

pour l'alimentation et l'agriculture, nous avons lancé une nouvelle initiative, Vision pour des cultures et des sols adaptés. La VACS fait partie de l'initiative Feed the Future de l'USAID. Il s'agit d'une réponse globale du gouvernement américain à l'insécurité alimentaire dans le monde, et l'approche que nous avons adoptée est très rapide. Et tout se résume à ceci. Deux choses très fondamentales», a-t-il fait savoir.

«L'investissement au-dessus de la surface cultivable consiste à identifier les cultures africaines les plus nutritives et les plus résilientes au changement climatique, en améliorant ces variétés et en les livrant au monde entier. En même temps, les investissements en dessous où nous cartographions, conservons et construisons des sols sains. Si vous faites les choses correctement, avec de bonnes semences, vous obtenez le bon sol, alors vous avez votre base agricole pour l'avenir», a ajouté le secrétaire d'État américain. La VACS fait partie de Feed the future, l'initiative du gouvernement américain contre la faim dans le monde et pour la sécurité alimentaire, et soutient la mise en œuvre de la stratégie des États-Unis pour la sécurité alimentaire dans le monde (2022-2026).

Noël Ndong

L'investissement au-dessus de la surface cultivable consiste à identifier les cultures africaines les plus nutritives et les plus résilientes au changement climatique, en améliorant ces variétés et en les livrant au monde entier. En même temps, les investissements en dessous où nous cartographions, conservons et construisons des sols sains. Si vous faites les choses correctement, avec de bonnes semences, vous obtenez le bon sol, alors vous avez votre base agricole pour l'avenir»

DIPLOMATIE

Les Etats-Unis renforcent leurs relations en Afrique

Le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a entamé, le 21 janvier, une tournée dans quatre pays africains (Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Nigeria, Angola) pour souligner les réalisations nées des engagements pris au sommet États-Unis/Afrique, il y a un peu plus d'un an.

Selon le porte-parole Matthew Miller, Antony Blinken mettra l'accent sur le partenariat de l'administration américaine avec les pays africains, en se concentrant sur des domaines tels que le climat, les investissements économiques, l'alimentation et la santé. Cette démarche renforce l'engagement des États-Unis à collaborer étroitement avec le continent africain pour relever les défis actuels et promouvoir un avenir prospère et stable.

Dans un contexte international marqué par des multiples crises en Ukraine, au Proche-Orient et en mer Rouge, les discussions prévues porteront également sur des questions cruciales

telles que la sécurité régionale, la prévention des conflits, la promotion de la démocratie et le renforcement des échanges commerciaux.

Le Nigeria, en tant que poids lourd régional en Afrique de l'Ouest, revêt une importance particulière, jouant un rôle clé dans les questions de sécurité, notamment celles liées à la violence extrémiste islamique dans le Sahel. La visite du secrétaire d'État Antony Blinken intervient dans un contexte où les États-Unis surveillent de près les développements sur le continent africain, notamment après les coups d'État au Niger et au Gabon l'année dernière, ainsi que l'escalade des troubles

au Soudan et en République démocratique du Congo. L'ombre d'une compétition d'influence entre les États-Unis et la Chine en Afrique plane également sur la tournée, soulignant l'importance stratégique du continent. L'Angola, en particulier, est devenu un point de mire pour les investissements chinois, ajoutant une dimension géopolitique majeure aux discussions. Cette mission africaine constitue la troisième initiative à l'étranger pour Antony Blinken qui rentre récemment d'une tournée au Moyen-Orient, axée sur la situation à Gaza. Il a aussi participé au Forum économique mondial en Suisse.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION CÉMAC-BANQUE MONDIALE

Malabo accueille la réunion des experts des deux institutions

Dans le but de faire le point sur les projets inscrits dans le portefeuille de la Banque mondiale (BM) et dresser un nouveau plan d'action et de coopération, une réunion de haut niveau rassemblant les experts de la Commission économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et ceux de la BM s'est ouverte le 22 janvier à Malabo, en Guinée équatoriale.

Selon le président de la commission Cémac, Baltasar Engonga Edjo'o, la rencontre qui prendra fin le 24 janvier permettra aux participants de faire le bilan de la coopération entre la BM et la Cémac. Ils échangeront également sur la mise en œuvre des futurs projets prioritaires, notamment ceux financés par la BM sans oublier leurs contraintes d'exécution. « Notre rencontre sera une occasion propice pour examiner et faire l'état des lieux de la mise en œuvre de nos projets communs. Cela nous permettra de connaître toutes les contraintes et obligations afin de prendre les mesures idoines pour améliorer nos performances et la qualité du portefeuille qu'il faut réserver », a précisé le responsable de la commission Cémac. Il a conclu que les experts aborderont aussi de front les questions liées à l'évaluation des infrastructures de transport de la zone Cémac. C'est pourquoi, au terme de la rencontre, un rapport conjoint assorti d'un plan d'action et récapitulant leurs discussions sera élaboré.

Rock Ngassakys

AFRIQUE DE L'OUEST

Les bons points et les inquiétudes des Nations unies

L'Organisation des Nations unies (ONU) s'inquiète de la situation politique et climatique au Sahel, alors que sa mission s'achève au Mali. En revanche, son représentant salue les processus démocratiques du Sénégal, du Liberia ou du Ghana.

2023 a été éprouvante pour les relations entre les pays du Sahel et les organisations internationales. Au Mali, la Minusma a été obligée de faire profil bas, à la demande du gouvernement de transition. Prenant acte de la clôture de sa mission, le Conseil de sécurité a réitéré, début janvier, son attachement « à la souveraineté, à l'unité, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance du Mali ». Il a salué « les efforts significatifs » déployés depuis 2013 par la Minusma pour accomplir sa mission « dans des circonstances très difficiles », et rendu hommage au peuple malien « pour sa résilience et les efforts qu'il a déployés » dans ce contexte. La Mission est entrée dans une période « de liquidation », réduisant l'équipe des Nations unies. Les quinze « encouragent le dialogue entre

le Mali et les partenaires régionaux » et souhaitent une amélioration rapide de la situation sécuritaire dans le pays, notamment dans la lutte contre la menace terroriste et son impact sur la population civile au Mali et dans les pays voisins.

Si l'ONU reste attachée au « processus d'Alger », elle invite toutes les parties signataires à reprendre le dialogue. Le représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Leonardo Santos Simão, a adressé au Conseil de sécurité un état des lieux de la

région. Il considère que si certains pays ont enregistré des progrès significatifs en matière de consolidation de la démocratie, les prises de pouvoir militaires induisent des menaces plus larges à la stabilité régionale. L'élection présidentielle au Liberia et la passation pacifique du pouvoir ont constitué « un moment politique décisif » dans un pays « où les souvenirs de la guerre civile sont encore très présents ». Il a évoqué l'élection présidentielle prochaine au Sénégal avec un enthousiasme « palpable » et au Ghana, qui

a « démontré sa constance démocratique ». En revanche, les événements post-électorales en Sierra Leone et en Guinée-Bissau ont donné lieu à des luttes intestines. Revenant sur la situation au Mali, Leonardo Santos Simão a mis en garde contre des « conflits superposés » alors que la Minusma a fini sa mission. « Une incertitude plane sur les élections et la transition politique au Mali dans le cadre de l'accord pour la paix et la réconciliation », a-t-il martelé.

La question climatique

Il a reconnu que l'ONU doit « faire le point sur cette expérience d'une décennie et tirer les leçons nécessaires pour éclairer un avenir qui approche à grands pas. En tant qu'héritage de la Minusma, l'ONU continuera à jouer un rôle clé en faveur du peuple malien », tout en prévenant que l'impact négatif du changement climatique dans la région du Sahel ne doit être sous-estimé, les écosystèmes fragiles subissant le poids des sécheresses prolongées et des saisons des pluies imprévisibles. D'ailleurs, les événements météorologiques extrêmes se combinent avec la propagation de l'insécurité dans la région, exacerbant les conflits intercommunautaires, augmentant les tensions sociales et aggravant les déplacements.

Noël Ndong

« Faire le point sur cette expérience d'une décennie et tirer les leçons nécessaires pour éclairer un avenir qui approche à grands pas. En tant qu'héritage de la Minusma, l'ONU continuera à jouer un rôle clé en faveur du peuple malien »

PRÉSIDENTIELLE AU SÉNÉGAL

Le Conseil constitutionnel valide vingt candidats

À moins de deux mois de l'élection présidentielle au Sénégal, le Conseil constitutionnel a publié, le 20 janvier, la liste définitive des vingt candidats retenus. Les candidatures du chef de file de l'opposition, Ousmane Sonko, et de Karim Wade ont été rejetées.

Ousmane Sonko, personnage central d'un bras de fer de plus de deux ans avec l'État qui a donné lieu à plusieurs épisodes de troubles meurtriers, ne figure pas sur la liste, comme cela était attendu. Populaire parmi les jeunes, il était donné parmi les favoris de la présidentielle. Après son dernier recours, le Conseil a écarté sa candidature en raison d'une condamnation définitive pour diffamation à six mois de prison avec sursis, le 4 janvier. Une affaire l'ayant opposé à un ministre membre du camp présidentiel. Dans deux autres dossiers, Ousmane Sonko a été déclaré « coupable en juin dernier de débauche de mineure » et condamné à deux ans de prison ferme, puis écroué fin juillet sous d'autres chefs d'inculpation, dont l'appel à l'insurrection, association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste et atteinte à la sûreté de l'État. Il a dénoncé « un complot pour l'empêcher de participer à l'élection présidentielle de février 2024 », ce que le pouvoir dément.

Pour sa part, l'opposant Karim Wade, fils et ministre de l'ex-président Abdoulaye Wade (2000-2012), est absent de la liste en raison d'une candidature jugée « irrecevable » à cause de sa double nationalité française et sénégalaise, selon le Conseil.

Tout candidat à la présidence de la République « doit être exclusivement de nationalité sénégalaise, jouir de ses droits civils et politiques, être âgé de 35 ans au moins et de 75 ans au plus le jour du scrutin », dit la Constitution. Il doit aussi savoir écrire, lire et parler couramment la langue officielle, le français.

Karim Wade, né en France d'un père sénégalais et d'une mère d'origine française, a produit une déclaration sur l'honneur datée du 21 décembre dernier, selon laquelle il a exclusivement la nationalité sénégalaise, a indiqué le Conseil constitutionnel.

La liste comprend le candidat du camp présidentiel, le Premier ministre Amadou Bâ, les anciens chefs de gouvernement et opposants Idrissa Seck et Mahammed Boun Abdallah Dionne, l'ancien maire de Dakar, Khalifa Sall, et Bassirou Diomaye Diakhar Faye, présenté comme le candidat de substitution d'Ousmane Sonko.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

Bangui accorde à Moscou un site pour l'implantation d'une base militaire

Annoncée depuis des mois, l'implantation d'une base militaire russe en Centrafrique se confirme. Bangui a cédé à Moscou un terrain à Bérengo, à 80 kilomètres de la capitale, pour l'établissement d'une grande base pouvant accueillir dix mille soldats.

La base militaire aura une position stratégique au niveau du continent et y marquera véritablement le retour militaire de la Russie. L'information a été confirmée par le conseiller du président centrafricain, Fidèle Gouandjika. « Le gouvernement leur a cédé un site à Bérengo, à 80 kilomètres de Bangui, où il y a un aéroport international, mais également des casernes implantées. Je pense que c'est un site qui est bien pour que la Fédération de Russie construise une grande base militaire qui peut facilement recevoir 10 000 soldats russes », a-t-il assuré. Les autorités centrafricaines ont indiqué que cette base profitera aux militaires centrafricains dans certains domaines: former à la sécurisation du territoire, transmettre la discipline militaire et le respect des droits humains. En plus, pour ce pays qui fait face à des rébellions militaires, la présence russe qui a permis au gouvernement d'assurer sa survie et la récupération des pans du territoire qui étaient entre les mains de différentes rébellions, est un gage de survie. Au-delà des avantages que peut tirer la

Centrafrique de cette implantation, la présence d'une base sur le continent présente d'indéniables acquis pour la Russie. Après son retour diplomatique et ses avancées économiques, la Russie souhaite également faire un retour au niveau militaire en Afrique où elle a été très présente durant la période de la guerre froide, notamment en Afrique australe et de l'Est. Et si les groupes paramilitaires de Wagner ont joué jusqu'à présent un rôle fondamental dans certains pays faisant face à des rébellions et groupes terroristes (Centrafrique, Mali, Soudan, Mozambique...), Moscou souhaite surtout avoir des bases militaires au niveau du continent où elle pourra cantonner une partie de ses forces militaires et de ses armes stratégiques, comme c'est le cas des États-Unis qui bénéficient de bases militaires un peu partout dans le monde. C'est l'une des raisons pour laquelle la Russie multiplie des accords et les coopérations militaires avec de nombreux pays africains, tout en accordant un intérêt particulier à l'établissement de bases militaires. Selon un rap-

port du ministère allemand des Affaires étrangères intitulé les «Nouvelles ambitions de la Russie en Afrique», Moscou souhaite disposer de six bases militaires au niveau du continent, ciblant notamment l'Égypte, l'Érythrée, Madagascar, la Centrafrique, le Soudan et la Libye. Elle compte présentement des militaires dans un certain nombre de pays du continent via les paramilitaires Wagner. C'est le cas en Centrafrique, au Mali, au Soudan et en Libye. Actuellement, une délégation nigérienne se trouve à Moscou et il est également question de coopération militaire dont les contours restent obscurs. Pour la Centrafrique, il s'agit d'une base navale stratégique du fait de sa position géographique. Bien située géographiquement, celle-ci permettra d'y installer de nombreux soldats russes. La présence d'une importante base militaire devant contenir entre 5000 et 10 000 soldats permettra à la Russie de consolider sa présence et son appui militaire aux pays africains dont elle soutient les régimes contre toute déstabilisation.

Noël Ndong

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

AGENCE D'INFORMATION CENTRALE D'AFRIQUE

www.adiac.com.cd

ABONNEZ - VOUS GRATUITEMENT

Adiac Newsletter

restez informés de l'actualité de la Can 2023 et les principaux faits marquants de l'actualité



GRUPE A

13 Janvier 2024	CÔTE D'IVOIRE	20:00	GUINÉE BISSAU
14 Janvier 2024	NIGERIA	14:00	GUINÉE. EQT
18 Janvier 2024	CÔTE D'IVOIRE	17:00	NIGERIA
	GUINÉE. EQT	14:00	GUINÉE BISSAU
22 Janvier 2024	GUINÉE. EQT	17:00	CÔTE D'IVOIRE
	GUINÉE BISSAU	17:00	NIGERIA

GRUPE B

14 Janvier 2024	EGYPTE	17:00	MOZAMBIQUE
	GHANA	20:00	CAP-VERT
18 Janvier 2024	EGYPTE	20:00	GHANA
19 Janvier 2024	CAP-VERT	14:00	MOZAMBIQUE
22 Janvier 2024	MOZAMBIQUE	20:00	GHANA
	CAP-VERT	20:00	EGYPTE

GRUPE C

15 Janvier 2024	SÉNÉGAL	14:00	GAMBIE
	CAMEROUN	17:00	GUINÉE
18 Janvier 2024	SÉNÉGAL	17:00	CAMEROUN
	GUINÉE	20:00	GAMBIE
23 Janvier 2024	GUINÉE	17:00	SÉNÉGAL
	GAMBIE	17:00	CAMEROUN

GRUPE D

15 Janvier 2024	ALGÉRIE	20:00	ANGOLA
16 Janvier 2024	BURKINA FASO	14:00	MAURITANIE
20 Janvier 2024	ALGÉRIE	14:00	BURKINA FASO
	MAURITANIE	17:00	ANGOLA
23 Janvier 2024	ANGOLA	20:00	BURKINA FASO
	MAURITANIE	20:00	ALGÉRIE

GRUPE E

16 Janvier 2024	TUNISIE	17:00	NAMIBIE
	MALI	20:00	AFR. DU SUD
20 Janvier 2024	TUNISIE	20:00	MALI
21 Janvier 2024	AFR. DU SUD	20:00	NAMIBIE
24 Janvier 2024	AFR. DU SUD	17:00	TUNISIE
	NAMIBIE	17:00	MALI

GRUPE F

17 Janvier 2024	MAROC	17:00	TANZANIE
	RD CONGO	20:00	ZAMBIE
21 Janvier 2024	MAROC	14:00	RD CONGO
	ZAMBIE	17:00	TANZANIE
24 Janvier 2024	TANZANIE	20:00	RD CONGO
	ZAMBIE	20:00	MAROC

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DE FOOTBALL

DANS LE TEMPS

Le Coupe d'Afrique des nations, officiellement Coupe d'Afrique des nations Total Energies, est la plus importante compétition africaine de football entre nations.

Créée en 1957, elle est organisée par la Confédération Africaine de football (CAF) tous les deux ans. Le titre de champion d'Afrique de football est détenu par le Sénégal, vainqueur de l'édition 2021.

Sur le podium des équipes les plus titrées, on retrouve l'Égypte avec sept couronnes (1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008 et 2010), le Cameroun, 5 titres (1984, 1988, 2000, 2002 et 2017) et le Ghana, 4 titres (1963, 1965, 1978 et 1982). A qui le tour ?



Top 10 des joueurs à suivre

	VICTOR OSIMHEN (NIGERIA, 25 ANS)
	MOHAMED SALAH (EGYPTE, 31 ANS)
	ACHRAF HAKIMI (MAROC, 25 ANS)
	MOHAMED KUDUS (GHANA, 23 ANS)
	SEBASTIEN HALLER (CÔTE D'IVOIRE, 29 ANS)
	SADIO MANÉ (SÉNÉGAL, 31 ANS)
	VINCENT ABOUBAKAR (CAMEROUN, 31 ANS)
	HANNIBAL MEJBRİ (TUNISIE, 20 ANS)
	YASSINE BONO (MAROC, 32 ANS)
	ILAIX MORIBA (GUINÉE, 20 ANS)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SUNU Assurances est à votre écoute au 0707

Désormais au Congo, profitez d'une expérience client unique avec le premier Centre de Contact dédié à l'assistance aux services d'assurances.

SUNU Assurances IARD Congo, pleinement engagé à mettre « Le client au centre de tout », lance son Centre de Contact Client joignable au 0707.

En cohérence avec la promesse faite par son Directeur Général, Monsieur Thierry Brou KOUADIO, lors du lancement officiel de SUNU Assurances au Congo en septembre 2022, la société implémente des solutions digitales pour améliorer l'expérience de ses clients.

Un Centre de contact sur mesure et une assistance santé 24h/24

Le centre de contact a pour objectif d'améliorer encore plus la prise en main des clients, et pour un traitement diligent de toutes leurs requêtes relatives aux déclarations et à la gestion des sinistres, garantissant ainsi un service après-vente optimal et personnalisé. En outre, le Centre de Contact est disponible 24h/24 pour assister les bénéficiaires de l'assurance santé de SUNU Assurances, avec un personnel hautement qualifié pour répondre à leurs besoins.

Une vision en accord avec le développement numérique au Congo

La mise en place du Centre de Contact de SUNU Assurances a été réalisée avec l'appui d'institution publiques comme l'ARCPE (définir le sigle) qui décrit dans sa décision N°035/ ARPCE-DG/ DAJI/ DRSC/20, le service de gestion de la relation client, pi-

SUNU Assurances est à votre écoute



Service clients Congo

0707



lier directeur du centre de contact, comme étant un service à FVA (Forte Valeur Ajoutée).

A propos du Groupe SUNU

SUNU Assurances IARD Congo est la filiale du Groupe SUNU au Congo, acteur panafricain des services financiers, leader de l'assurance Vie dans la zone CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurance). Le Groupe SUNU est présent dans 17 pays d'Afrique subsaharienne avec une trentaine de sociétés.



L'AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE



L'Agence d'Information d'Afrique Centrale (ADIAC) et l'ensemble de ses équipes vous souhaitent une bonne année 2024

Santé, prospérité, bonheur et paix



BONANA



84, boulevard Denis Sassou N'Gusso
Brazzaville - République du Congo



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR L'INSTALLATION EN CLIENTÈLE PRIVÉE D'UN DOCTEUR VÉTÉRINAIRE OU D'UN TECHNICIEN VÉTÉRINAIRE POUR L'OUVERTURE DES CABINETS VÉTÉRINAIRES BASÉS À OUESSO

La Wildlife Conservation Society (WCS) est une ONG internationale dédiée à la conservation de la faune et des lieux sauvages, qui intervient dans près de 60 pays à travers le monde, et dont le siège se trouve à New York. La WCS travaille depuis plus de 30 ans au Congo, où elle a son siège national à Brazzaville.

Dans le cadre de son projet qui s'exécute à Ouesso, la WCS cherche un partenaire vétérinaire pour l'ouverture des cabinets vétérinaires à basé à Ouesso.

1. Description du Service Vétérinaire Privé de Proximité (SVPP)

Le SVPP est une stratégie de mise en place de service de santé animale communautaire accessible à tous, de qualité, rentable économiquement et efficace. Son objectif est de renforcer durablement la santé animale dans les zones difficilement accessibles ou rurales, par la mise en place d'un réseau de santé animale de proximité avec la participation des éleveurs, des techniciens d'élevage, de médecins vétérinaires privés, des services techniques étatiques, les collectivités locales, les projets et les ONG locales.

Il s'appuie sur cinq principes :

- (i) Le désengagement de l'État du secteur productif au profit du secteur privé et son repositionnement sur ses fonctions régaliennes ;
- (ii) La prise en charge des coûts de la santé par l'éleveur ;
- (iii) La disponibilité et l'accessibilité des services de santé animale de proximité,
- (iv) L'articulation/intégration de plusieurs acteurs de la filière ;
- (v) La professionnalisation et la responsabilisation des vétérinaires privés.

L'architecture structurale de la stratégie est bâtie autour de trois composantes distinctes. Il s'agit de la composante contrôle vétérinaire, de la composante technique (pratique vétérinaire) et de la composante sensibilisation vétérinaire.

La composante technique ou pratique vétérinaire est constituée d'une clinique vétérinaire (dirigée par un vétérinaire), des cabinets de soin (dirigés par des techniciens) et un réseau d'auxiliaires d'élevage. Les relations entre la clinique (vétérinaire privé) et les cabinets sont caractérisés par un parrainage et un lien commercial. Le vétérinaire privé du fait d'être parrain des techniciens, assure l'encadrement technique de ces derniers. Sa structure, disposant d'une pharmacie vétérinaire, est le lieu d'approvisionnement des cabinets gérés. Ces derniers ont une gestion autonome comme la clinique et la pharmacie. Les techniciens ont le devoir de rendre compte régulièrement au vétérinaire. Ils sont automatiquement intégrés dans le dispositif du réseau (services) grâce à un protocole.

Les agents communautaires de santé animale (ACSA) sont les acteurs à la base du dispositif. Ils sont choisis dans les différentes communautés sur la base des critères bien définis. Leur choix est fait avec la collaboration des trois composantes. Ils ont pour rôle d'assurer les soins de base, la sensibilisation et la mobilisation des éleveurs. Ils sont suivis par le vétérinaire privé et les gérants des cabinets.

2. La localité visée

La localité visée pour l'installation d'un vétérinaire ou d'un technicien vétérinaire en clientèle privée est la ville de Ouesso.

3. Appuis du projet aux cabinets

Les appuis du projet aux cabinets de soin vétérinaire sont de trois types :

- Les appuis remboursables :
 - o fonds de roulement initial (produits vétérinaires)
- Les appuis avec cofinancement :
 - o Équipement de la clinique et de la pharmacie (matériel vétérinaire, matériel de froid...)
 - o Équipement (petit matériel) et fond de roulement des ACSA
- Les subventions:
 - o Appui financier dégressif (fonctionnement et prise en charge initiale) ;
 - o Appui en logistique (une moto sera fournie par le projet. Les frais d'entretien, carburant, réparation etc seront à la charge du vétérinaire).
 - o Formation des responsables et des assistants ;
 - o Formation des ACSA ;
 - o Suivi et encadrement des ACSA par le service technique (WCS) ;
 - o Suivi conseil et contrôle du cabinet et du réseau ACSA ;
 - o Sensibilisation des éleveurs.

Les appuis sont faits sur la base du plan d'accompagnement et matérialisés par des pro-

tocoles et/ou des conventions.

Il n'y a aucun autre intérêt ni salaire pour le cabinet à part les appuis cités ci-dessus.

4. Description des responsabilités du vétérinaire ou du technicien vétérinaire :

Les techniciens responsables de cabinet vétérinaire auront les tâches suivantes :

- Réunir les dossiers techniques, juridiques et financiers pour l'ouverture d'un cabinet de soin vétérinaire.
- Pratiquer tout acte médical qui contribue au maintien ou à l'amélioration de la santé des animaux.
- Assumer directement la gestion administrative et financière du cabinet.
- Assurer l'approvisionnement en intrants vétérinaires et zootechniques.
- Gérer le matériel technique et logistique, les stocks et le personnel du cabinet
- Participer à la sélection des ACSA en collaboration avec les services techniques et les éleveurs.
- Gérer et assister le réseau d'auxiliaires (appui conseil, formation, contrôle, pose de diagnostics, traitements) en collaboration avec le vétérinaire privé.
- Installer des outils de gestion (cahier de stock, fiche de prestation, cahier de caisse et journal comptable...) simples et fonctionnels permettant une bonne gestion du cabinet.
- Veiller au respect des prérogatives entre l'Etat et le privé.
- Développer toute initiative en respect de la réglementation en vue d'assurer une viabilité financière de ses activités.
- Développer un partenariat dynamique avec les services techniques et les organisations d'éleveurs dans sa zone d'intervention.
- Rendre compte au projet, se soumettre au contrôle de l'autorité vétérinaire centrale et déconcentrée et lui rendre compte régulièrement de l'exécution des activités.

5. Profil requis :

- Être de Nationalité congolaise ;
- Avoir un Diplôme de Docteur vétérinaire ou de technicien d'élevage avec une expérience professionnelle d'au moins 1 an en milieu rural ou en clinique ;
- Être de bonne moralité, motivé(e), dynamique ;
- Avoir un bon esprit entrepreneurial ;
- Avoir la capacité de pourvoir au cofinancement de la clinique ;
- Parler au moins une des langues du milieu (Lingala) ;
- Être basé à Ouesso et apte à effectuer de longs déplacements sur le terrain dans les villages cibles ;
- Savoir conduire la moto ;
- Avoir un âge compris entre 22 et 50 ans.

6. Composition du dossier

- Acte de naissance
- Casier Judiciaire.
- Une photocopie légalisée du ou des diplômes et autres attestations professionnelles ;
- Un curriculum vitae détaillé avec trois personnes de référence ;
- Une lettre de motivation dans laquelle le candidat précisera ses motivations et décrira sommairement sa stratégie pour rendre viable le cabinet ;

Le dossier en fichier PDF doit être envoyés à l'adresse suivante :

wsccongobrazza@wcs.org en mettant en copie dantonacci@wcs.org

7. Processus de sélection :

- Présélection sur dossier.
- Test écrit ou pratique en cas de besoin ;
- Entretien avec les candidats ;

La date de clôture est fixée au 12 février 2024 à 17h00.

Fait à Brazzaville, le 19 janvier 2024



Morgane Cournaire,
Directrice Technique

CAN 2023

L'incident entre Chancel Mbemba et le sélectionneur Walid Regragui

Un incident a été constaté à la fin du match à égalité entre le Maroc et la République démocratique du Congo (RDC), le 21 janvier, au stade Laurent-Pokou de San Pedro, en deuxième journée du groupe F de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Côte d'Ivoire 2024. Les deux équipes se sont quittées sur un partage d'un but partout.

Après le coup de sifflet final, le sélectionneur du Maroc, Walid Regragui, a glissé quelques mots à Chancel Mbemba. Ce dernier, dans sa réaction, a exprimé son indignation. Et les joueurs marocains ont failli prendre le défenseur congolais de l'Olympique de Marseille à partie, mais finalement le calme est revenu.

Répondant aux journalistes par rapport à l'incident, Chancel Mbemba a laissé entendre : « Je ne suis pas parfait mais quand je suis sur le terrain, je respecte tout le monde et cela doit être réciproque. C'est mieux pour moi de garder mon silence. Je n'imaginais pas que ce mot pouvait sortir de la bouche du coach [Walid Regragui, ndlr] ».

Walid Regragui a lui aussi parlé aux journalistes en ces termes : « Ça arrive dans le football. J'ai beaucoup de respect pour Mbemba. C'est peut-être l'adrénaline qui l'a fait répondre comme ça. Mais il n'y a pas de souci. Ce qui est un peu dommage, je l'ai dit à mes joueurs, il fallait rester beaucoup plus calmes. On n'a pas donné une belle image ni de nous ni du Congo. Peut-

être avec la chaleur, la tension a été un peu élevée chez tout le monde. Mais ce n'est pas un exemple. Il n'y a pas de souci entre Mbemba et moi ou l'équipe. On avance, c'est passé maintenant ».

Parlant du match, le sélectionneur de la RDC, Sébastien Desabre, a indiqué : « C'est un sentiment de satisfaction d'avoir tenu tête à la meilleure équipe d'Afrique. Je suis très fier de mes joueurs, de leur énergie et de leurs qualités. On a montré de belles choses aujourd'hui. On leur a fait mal en seconde mi-temps, on s'y attendait, dommage qu'on prenne ce but en début de match. Le Maroc est une grande équipe qui est allée en demi-finale de la Coupe du monde ». Par rapport à l'incident, il a ajouté : « Il y a eu de la frustration des deux côtés.



Chancel Mbemba et Walid Regragui s'expliquent DR

« Je ne suis pas parfait mais quand je suis sur le terrain, je respecte tout le monde et cela doit être réciproque. C'est mieux pour moi de garder mon silence. Je n'imaginais pas que ce mot pouvait sortir de la bouche du coach [Walid Regragui, ndlr] ».

Nous sommes dans la communauté du football professionnel, on est ensemble. Ce sont des matches d'hommes, donc à un moment donné c'est normal. On souhaite bonne chance au Maroc pour la suite de la compétition ».

Martin Enyimo

Mo Salah va se soigner à Liverpool

L'attaquant égyptien, Mohamed Salah, va rentrer à Liverpool pour soigner sa blessure à une jambe, ont indiqué le club anglais et la fédération égyptienne dimanche.



Mo Salah, dimanche 21 janvier à Bingerville, va partir se soigner à Liverpool.../Franck Fife- AFP

«Après de nouveaux examens réalisés sur Mohamed Salah ces dernières heures, et après des échanges entre les staffs médicaux de la sélection et de Liverpool, il a été décidé que le joueur retournerait en Angleterre après le match contre le Cap-Vert, lundi, afin d'y être soigné», a écrit la fédération.

Elle ajoute garder «l'espoir qu'il puisse rejoindre l'équipe nationale pour la demi-finale de la CAN si nous nous qualifions».

«C'est logique» que l'ailier quitte la Coupe d'Afrique des nations (CAN), au moins provisoirement, pour être suivi par l'équipe médicale de Liverpool, avait auparavant estimé le technicien allemand de Liverpool, Jürgen Klopp, après la victoire 5-0 dimanche, à Bournemouth.

«La Côte d'Ivoire est un pays merveilleux, j'en suis sûr, mais nous n'avons personne de chez nous là-bas et eux doivent s'occuper de ceux qui jouent, alors on verra bien»

«Quelle que soit la durée de son absence, tout le monde le voit comme ça, il est logique qu'il fasse sa rééducation avec nous ou avec notre équipe» médicale.

«La Côte d'Ivoire est un pays merveilleux, j'en suis sûr, mais nous n'avons personne de chez nous là-bas et eux doivent s'occuper de ceux qui jouent, alors on verra bien», a-t-il conclu.

La star des Pharaons égyptiens s'est blessée aux ischio-jambiers de la jambe gauche contre le Ghana (2-2) jeudi dernier. La fédération a d'ores et déjà acté son forfait pour le dernier match du groupe B contre le Cap-Vert et l'éventuel huitième de finale en cas de qualification.

Camille Delourme avec AFP

CAN 2023/ GROUPE B

Le Cap-Vert enthousiasmant, l'Égypte en 8^{es} de finale

Le Cap-Vert, déjà qualifié, et l'Égypte se sont neutralisés 2 à 2 au terme d'un match haletant lundi à Abidjan qui les envoie tous deux en huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

L'Égypte, détentrice du record absolu de victoires à la CAN (sept), a frôlé l'élimination mais ce match nul, conjugué à celui du Ghana contre le Mozambique dans le même groupe B, le propulse en huitièmes de finale.

Sous les yeux de son maître à jouer Mo Salah, blessé mais en tribune, l'Égypte a abordé ce match couperet en mettant la pression sur le but adverse. Il a fallu pourtant attendre la 50^e minute pour voir les Pharaons concrétiser leur domination.

Sur un corner mal dégagé par la défense des Requins bleus, Mahmoud Trezeguet, entré à la pause, a trouvé la faille grâce à son sens du but : contrôle en pleine extension et frappe enchaînée du gauche qui a transpercé le gardien capverdien, Vozinha. Les Pharaons revenaient de loin car durant le premier acte, tout était parti de travers pour eux. Les Requins bleus, inoffensifs jusque-là, avaient ouvert le score contre le cours du jeu. Après un beau travail de Ryan

Mendes, quel contrôle délicieux de l'ancien Lillois !!!, Gilson trouvé au point de penalty a contrôlé avant de décocher une frappe en pivot au ras du sol qui a surpris la défense égyptienne, pas exempte de tout reproche, à la grande stupéfaction de Mo Salah et son entraîneur Rui Vitoria (45^e+1min).

C'était bien payé pour une équipe du Cap-Vert qui a beaucoup subi et concédé les meilleures occasions. Mais les Égyptiens ont buté sur un Vozinha très inspiré. Le gardien-capitaine s'est interposé avec brio coup sur coup sur la frappe puissante de Mohamed Marmoush puis



Le Capverdien Benchimol a ouvert le score à la conclusion d'une belle action collective./Franck Fife-AFP



Mostafa Mohamed, buteur égyptien./Franck Fife-AFP

celle de Mostafa Mohamed dans la foulée (20^e min).

Après l'égalisation égyptienne, sans doute conscients que le temps était leur allié, les Insulaires se sont recroquevillés devant leur but, une stratégie qui avait déjà porté ses fruits contre le Ghana en match inaugural (2-1).

Puis tout s'est emballé dans

le temps additionnel. Mostafa Mohamed, d'un lob astucieux, a cru sceller la victoire des Pharaons (90^e+3^e min). Mais c'était sans compter avec la ténacité des Insulaires qui ont égalisé au bout du bout par Bryan Texeira (90^e+9min) et restent invaincus dans cette compétition.

Camille Delourme avec AFP

Les Black Stars éteintes sur le fil par les Mambas

Le Ghana a concédé lundi le nul 2 à 2 contre le Mozambique dans les derniers instants de la rencontre, au stade d'Ebimpé, près d'Abidjan. Un résultat qui devrait priver les Black Stars des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Pour ce dernier match en phase de groupe, le sélectionneur du Ghana, Christopher Hughton, avait choisi de reconduire une équipe quasi identique à celle qui avait accroché, jeudi dernier, le nul contre l'Égypte (2-2). Seul John Paintsil remplaçait à l'aile gauche Inaki Williams.

Un choix payant puisque c'est Paintsil qui a provoqué le premier penalty avant le quart d'heure de jeu, son incursion dans la surface ayant été stoppée illégalement par Nanani. Un penalty transformé du plat du pied par le joueur de Crystal Palace, Jordan Ayew (15^e min). Après ce but, les Ghanéens ont géré leur avance en première période et les Mozambicains ont tenté plusieurs incursions sans pour autant se montrer dangereux.

Record pour Ayew

Entré à la pause, l'ancien Marseillais André Ayew a, de son côté, égalé le record du Camerounais Rigobert Song, avec trente-six matches de CAN à son actif.

Le Mozambique est revenu en



Le Ghanéen Salisu abattu après l'égalisation du Mozambique à la 90^e+4 min./Issouf Sanogo-AFP

seconde période avec de meilleures intentions, en se procurant deux occasions coup sur coup.

A la 47^e minute, Lau King a trop décroisé sa tête et deux minutes plus tard, c'est Bruno

Langa qui a vu sa frappe repoussée par Ofori.

Le Ghana a ensuite progressivement repris le contrôle du match avant d'obtenir un second penalty sur une main du défenseur de l'Atletico Madrid,

Reinildo Mandava. Jordan Ayew s'offrait un doublé, en lucarne cette fois (2-0, 70^e min).

Alors que le Ghana se dirigeait tout droit vers une victoire - et une qualification - facile, le Mozambique a d'abord réduit

la marque en fin de match sur un penalty de Geny Catamo, le joueur du Sporting Portugal (2-1, 90^e+1min), après une main d'André Ayew.

Corner cadeau concédé par Ofori

Alors que le Mozambique poussait, Ofori mettait en corner un ballon non cadré. Un geste de panique stupéfiant et lourd de conséquences puisque sur le coup de pied de coin, Reinildo égalisait d'une tête rageuse en lucarne pour condamner les espoirs de qualification directe du Ghana.

Dernier du groupe avec 2 points, le Mozambique, proche d'un exploit historique face à l'Égypte lors du premier match, aura joué son rôle d'arbitre jusqu'au bout, ce qui est tout à son honneur et rentre au pays la tête haute. Ce qui ne sera pas le cas du Ghana...

Les ternes Black Stars terminent troisièmes du groupe B avec 2 points seulement et devraient avoir du mal à faire partie des quatre meilleurs troisièmes - dans le groupe A.

C.D. avec AFP/Sanogo-AFP

CAN 2023

Sans briller, le Nigeria bat la Guinée Bissau et se hisse en 8^{es} de finale

Le Nigeria au petit trot a dominé la modeste équipe de Guinée-Bissau, 1 à 0, pour se hisser en huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), lundi au Stade Houphouët-Boigny, à Abidjan.

En ballottage favorable après son succès sur les Eléphants de Côte d'Ivoire, le Nigeria a débuté le match face aux Djurtus avec une équipe remaniée, ce qui a probablement expliqué le manque d'automatismes.

Malgré cela, les Super Eagles ont fait le siège du but bissao-guinéen mais ils ont buté sur un bloc défensif compact. Ils auraient pu obtenir un penalty à la demi-heure de jeu, lorsque la frappe de Sam Chukwueze a été contrée par le bras décollé de Nanu, mais la VAR n'a pas aidé Bouchra Karboubi, première femme désignée arbitre centrale dans l'histoire de la CAN, à gérer ce fait de jeu. A force de pousser, les Super Eagles ont été récompensés de leurs efforts sur un centre tendu de Moses Simon pour Osimhen, le pauvre Sanganté catapultant le ballon dans son propre but sous la barre (36e min). Informé de l'évolution favorable du score dans l'autre match, les hommes du très contesté José Peseiro ont ensuite monopolisé la balle et se sont créés une flopée d'occasions pour se mettre à l'abri. Mais les attaquants ont manqué de

tranchant et de réalisme devant le but, à l'instar d'Osimhen qui, seul face au but, a envoyé la balle hors du cadre (45e+3 min).

Le Ballon d'Or africain a été encore malchanceux sur une tête qui a tutoyé l'arête du but des Lycaons (56e min) et privé d'un but par la VAR pour une main préalable (58e).

En face, la Guinée-Bissau, déjà battue lors des deux premières journées, n'a rien proposé pour inquiéter l'arrière-garde nigériane et quitte la compétition sur un zéro pointé, malgré un but qui aurait dû être validé, mais là encore, la VAR n'a pas aidé Bouchra Karboubi. Les triples champions d'Afrique (1980, 1994, 2013) accompagnent l'étonnante équipe de Guinée équatoriale qui a humilié (4-0) la Côte d'Ivoire, pays hôte, dans l'autre affiche du groupe A disputée en simultanément au stade olympique d'Ebimpé, au Nord de la capitale économique.

Dans une CAN à vingt-quatre sélections, les Super Eagles devront attendre pour connaître leur futur adversaire en huitièmes de finale.

Camille Delourme avec AFP



La Marocaine Bouchra Karboubi entre dans l'histoire: elle est la première arbitre centrale à diriger un match de la CAN / Franck Fife - AFP <

Foudroyée par le Nzalang nacional, la Côte d'Ivoire (presque) éliminée

La Côte d'Ivoire a sombré lundi face à la Guinée équatoriale, battue 4 à 0, au stade d'Ebimpé, près d'Abidjan, une seconde défaite de rang qui risque de la priver des huitièmes de finale de «sa» Coupe d'Afrique des nations (CAN).



Les Equato-Guinéens félicitent Ganet pour son superbe coup-franc lors de leur probant succès face à la Côte d'Ivoire / Issouf Sanogo - AFP

Portés par un public festif et acquis à leur cause, les Ivoiriens ont longtemps maîtrisé la possession du ballon, mais comme jeudi dernier face au Nigeria (0-1), ils ont manqué de créativité et d'adresse pour réellement inquiéter le portier équato-guinéen, Jesus Owono.

Le sélectionneur des Eléphants, Jean-Louis Gasset, avait fait quatre changements dans son onze de départ, en titularisant notamment le Rémois Oumar Diakité à droite, très remuant. Mais cette équipe ivoirienne manque de talent, entre jeunes pas encore au niveau et cadres vieillissants.

A la 42e minute, la Guinée-équatoriale a ouvert la marque sur l'une de ses rares occasions, par son buteur maison, Emilio Nsue, bien servi par Carlos Akapo qui avait percé une défense ivoirienne passive. Rappelons que

l'attaquant de 34 ans avait marqué, contre les Diables rouges, en match d'ouverture de la CAN 2015, à Bata...

Les Eléphants, bien mal cornaqués, ont cru refaire leur retard dans le temps additionnel de la première période mais le but d'Ibrahim Sangaré a été logiquement refusé pour une position de hors-jeu.

La seconde période a offert un visage similaire à la première avec des Equato-Guinéens bien regroupés et qui ont régulièrement cassé le rythme. Les Ivoiriens ont toutefois eu davantage d'occasions d'égaliser.

Sangaré, d'abord à la 46e minute, mais sa frappe à bout portant tout près du but est passée au-dessus. Puis Christian Kouamé, seul face à Owono, a ensuite manqué son face à face en butant sur le gardien d'Alaves (57e min).

A la 67e minute, le stade a de nouveau chaviré après un but de Jean-Philippe Krasso, entré en jeu quelques minutes plus tôt. Mais une fois encore, le but a été refusé pour hors-jeu.

Six minutes plus tard, les co-équipiers de Franck Kessié ont été punis par un superbe coup-franc direct de Pablo Ga-

net, sur l'une des rares incursions de la Guinée équatoriale. Les Ivoiriens, aux abois, ont ensuite concédé dans la foulée un troisième but par Emilio Nsue, sur un contre rapidement mené (75e min). Avec ce doublé, le capitaine du Nzalang compte cinq réalisations et caracole en tête du classement des buteurs de la CAN.

Le coup de grâce a été porté sur un ultime contre conclu par Jannick Buyla, à la 88e minute. Un but qui a provoqué quelques mouvements d'humeur - jets de bouteille, de projectiles - dans les travées du stade qui s'était déjà passablement dégarni à 3-0.

La Côte d'Ivoire va désormais attendre fébrilement les derniers matches des cinq autres groupes pour savoir si elle accroche un ticket pour les huitièmes. Qui tiendrait du miracle.

En effet, les Eléphants terminent troisièmes du groupe A avec trois points et doivent désormais attendre jusqu'à mercredi pour savoir s'ils feront partie des quatre meilleurs troisièmes qualifiés pour les 8es de finale. Mais avec une différence de buts négative (-3), la mission semble délicate.

La Guinée équatoriale, elle, se qualifie première avec 7 points, juste devant le Nigeria, vainqueur de la Guinée Bissau (1-0) et devancé à la différence de buts.



La détresse des Ivoiriens au coup de sifflet final (CAF)

C.D. avec AFP

REMERCIEMENTS

Les familles LOBOKO-BABACKAS, GNALABEKA, GNANDZOHO, Monsieur Edouard EBOUKA-BABACKAS, ses enfants Wilfrid BABACKAS, Ingrid EBOUKA-BABACKAS, Tania EBOUKA-BABACKAS et Valéry BABACKAS,

Remercient

Son Excellence Monsieur le Président de la République, chef de l'Etat et son épouse Madame Antoinette SASSOU-N'GUESSO, le Premier ministre, les membres du Gouvernement, les membres des autres institutions constitutionnelles, l'archevêque de Brazzaville, les amis et connaissances,

pour l'Assistance, l'Amitié, et l'Affection témoignées, lors du décès de leur fille, épouse et mère, madame Marie Julienne EBOUKA-BABACKAS, née ETOUM-BALONGA survenu le dimanche 10 décembre 2024 à Brazzaville.

Ne pleure plus si tu m'aimes !
Si tu savais le don de Dieu et ce qu'est le ciel !
Essuie tes larmes et ne pleure plus, si tu m'aimes.

Saint Augustin



NÉCROLOGIE



Le programme des obsèques de Pascal Mbongolo (La Denda) se présente comme suit : Samedi 27 janvier 2024 :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement au domicile sis, n°7, rue Vouka à Kinsoundi-Barrage, arrêt Armée du Salut.
12h00 : messe de requiem en la paroisse Sainte-Trinité de Barrage ;
14h00 : départ pour le cimetière privé de Loukanga 1 ;
16h30 : retour au domicile et fin de cérémonie.

Les familles Ngambion Pascal, Ebelebe Sébastien, Tsaba Alphonse et Onga ont la profonde douleur d'annoncer aux peuples tékés, notables, dignitaires et sages, aux cours loyales de Loango, du Gabon et de la RDC, ainsi qu'aux hautes autorités nationales, le décès du dignitaire Ngambien, de son vrai nom Onga Robert comme sous le nom de Mpiola "La fleur" ancien agent de la direction des examens et concours (DEC), décès survenu le mardi 9 janvier 2024 à l'hôpital Pierre Mobengo.

La veillée se tient sur la rue Bonga, croisement avenue Reine Ngalifourou à Ouenzé. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement



Le directeur de l'administration et des ressources humaines à la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la Présidence de la République du décès de monsieur Okieri Serge Aimé, Gestionnaire à la cellule des Ressources documentaires et du réseau internet, décès survenu le dimanche 7 janvier 2024 au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU).

La veillée mortuaire se tient au n°05 de la rue Loumou, quartier Mikalou (Référence rond-point, ruelle du super marché Park'n'Shop). L'enterrement est prévu pour le mardi 23 janvier 2024.

Le directeur de l'administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.



LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE

Réflexions sur la gestion d'un cas de déversement d'hydrocarbures en mer

Le séminaire atelier sur la mise à jour du Plan national d'intervention d'urgence (PNIU) a été ouvert, le 22 janvier à Pointe-Noire, par Honoré Sayi, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande.

Dans le but de renforcer le système national d'intervention en cas de déversement accidentel à travers la mise à jour du PNIU en cas de déversement majeur d'hydrocarbures et de substances nocives et potentiellement dangereuses en mer, l'atelier a été initié avec l'appui technique et financier de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'Association mondiale de l'industrie pétrolière et gazière pour l'amélioration des performances environnementales et sociales. « Voilà donc pour nous, le lieu et le moment de mener une réflexion approfondie afin d'élaborer un plan national d'intervention d'urgence adapté à notre réalité socio-économique, prenant en compte aussi des phénomènes de changements climatiques, qui sont à l'origine de grandes catastrophes naturelles y compris en mer », a dit Christian Armel Nkou, directeur général de la Marine marchande. Il a rappelé qu'en fin d'année dernière, le Congo a pris part, à Londres, au siège de l'OMI, aux réunions des organes directeurs des Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures. En outre, il a ajouté que le Congo dispose d'un PNIU approuvé par décret n° 2001-615 du 31 décembre 2001 portant appro-

bation du plan d'intervention d'urgence en cas de pollution majeure par les hydrocarbures en milieu marin et côtier. Un plan qui définit, à l'échelle nationale, l'organisation qui doit permettre une intervention rapide et efficace en cas de déversement important d'hydrocarbures en milieu marin et côtier.

Dans son intervention, Anaïs Guillou, cheffe projet Gi Wacaf (initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe), a édifié l'assistance sur l'importance du projet Gi Wacaf que son organisation met en œuvre dans près de vingt-deux pays membres en Afrique et dont le présent atelier en constitue le neuvième effort conjoint entrepris entre les autorités du Congo et le projet Gi Wacaf depuis son lancement en 2006. « Le système national d'intervention en cas de déversements accidentels est un sujet très important pour le Congo, considérant l'exploitation de pétrole et de gaz, le trafic maritime et le transport fluvial, l'activité portuaire, le stockage et le raffinage. Toutes ces activités en mer et à terre contribuent au développement du pays mais peuvent également être source de pollution. Il ne faut pas non plus oublier les risques particuliers comme les sables bitumineux de Pointe-Noire. Un possible dé-



La photo souvenir à l'ouverture du séminaire Gi Wacaf/Adiac

versement d'hydrocarbures ou de SNPD en mer sur les fleuves ou à terre aurait des impacts environnementaux, mais également financiers et sociaux. Il s'agit d'un risque qu'il ne faut pas négliger. Afin de se préparer au mieux à faire face à ces risques, le Congo a la volonté de mettre à jour, compléter, étendre et ainsi renforcer son système national de préparation et de lutte afin qu'il soit opérationnel et efficace », a déclaré Anaïs Guillou.

En remerciant les experts de Gi Wacaf pour les efforts consentis dans la réalisation de ce projet,

le, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande a déclaré: « Notre pays est partie prenante à ce projet de grande envergure qui permet à nos gouvernements de s'acquitter de leurs obligations et responsabilités qui découlent de la mise en œuvre des conventions maritimes internationales ratifiées. Depuis le lancement du projet Gi Wacaf en 2006, la République du Congo a bénéficié d'une assistance technique multiforme qui aboutit à l'élaboration du PNIU et aux amendements de 2009, 2011 et 2014 ». Honoré Sayi

a conclu: « Vous avez prévu informer le grand public des enjeux de la prévention et lutte contre la pollution lors de la première journée, avant de vous répartir en groupe de travail pour examiner les différents scénaris qui seront présentés en atelier. Je vous exhorte de titrer de ce scénaris les riches enseignements ainsi que les meilleures pratiques recensées qui permettront d'intervenir de manière rapide et efficace en cas de déversement d'hydrocarbures en mer et de parvenir à l'application du PNIU ».

Hervé Brice Mampouya

OPEP

Haithan Al-Ghais visite les installations pétrolières de la société Wing Wah

Après un échange avec les responsables de la société Eni Congo à Pointe-Noire, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Haithan Al-Ghais, a accompagné de Fabrice Okassa, conseiller amont pétrolier du ministre des Hydrocarbures, a visité, le 19 janvier, les installations pétrolières de la société chinoise Wing Wah située à Banga-Cayo, dans la sous-préfecture de Tchiamba-Nsassi.

Au cours de sa visite, le secrétaire général de l'Opep a dit avoir été très honoré de se rendre à Pointe-Noire, surtout après avoir été reçu à Brazzaville par les plus hautes autorités nationales, en commençant par le président de la République lui-même. Ainsi cette visite, a-t-il poursuivi, montre que l'Afrique est importante pour l'Opep, les relations entre les pays exportateurs de pétrole et l'Opep doivent demeurer très puissantes même dans l'avenir.

Les plus hautes autorités du Congo ont pris l'engagement de veiller aux objectifs de l'Opep qui visent la stabilisation du marché du pétrole. « Je suis satisfait des progrès réalisés par la société chinoise Wing Wah, sur



Haithan al-Ghais s'exprimant face aux responsables de la société Wing-Wah/Adiac

ce champ pétrolier de Banga Cayo, parmi ceux-ci on peut noter l'amélioration du niveau de la production, la planification du projet, la présentation et l'intégration entre les différents sites de l'industrie pétrolière en passant par la production du gaz et du pétrole, la liquéfaction, le stockage, la conversion en élément pétrochimie et d'autres éléments comme le gaz naturel. Ainsi, cette exploration induit pourra booster l'économie nationale du Congo. J'ai une ferme conviction que la demande en pétrole va toujours continuer d'augmenter à court, long et moyen terme d'ici à 2025 », a déclaré Haithan Al-Ghais.

Séverin Ibara

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'entrée en vigueur du statut étudiant-entrepreneur

Le statut étudiant-entrepreneur, dont la mise en œuvre vient d'être officialisée, est accordé aux étudiants qui disposent d'une idée de projet ou envisagent de créer une entreprise durant leur parcours académique.

« On peut devenir étudiant et entrepreneur », a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, lors de l'officialisation du statut national de l'étudiant-entrepreneur au Congo. Ce statut vise à promouvoir l'entrepreneuriat en milieu étudiant en accompagnant les étudiants porteurs de projet. Il est, en effet, question d'apporter les réponses idoines aux besoins des jeunes en matière de formation et d'emploi, en repensant le système d'enseignement supérieur de sorte à amener les étudiants à s'engager dans l'entrepreneuriat, a expliqué la ministre. Dans la mise en œuvre de ce



Officiels et étudiants au lancement du statut étudiant-entrepreneur. Adiac

statut, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique travaille en partenariat avec l'Agence universitaire de la

Francophonie. « Il est, entre autres, question d'enseigner autrement l'entrepreneuriat à l'université en créant notamment les espaces qui accueillent ces

jeunes porteurs de projet; d'introduire progressivement dans les curricula les matières nécessaires à la préparation à l'employabilité », a fait savoir le

Pr Slim Khalbous, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Conditions

Le statut étudiant-entrepreneur est octroyé par le comité de sélection à tout étudiant régulièrement inscrit et qui en fait la demande. Laquelle n'est délivrée qu'après acceptation du projet défendu par l'étudiant devant la commission entrepreneuriale. L'étudiant doit donc répondre aux conditions d'octroi dudit statut : avoir un projet de création d'entreprise qu'il souhaite développer parallèlement à ses études ; être en phase de démarrage d'une entreprise ; être fondateur ou dirigeant d'une entreprise ; être inscrit dans une formation complémentaire en entrepreneuriat.

Rominique Makaya

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Des agents de santé renforcent leurs capacités

Un séminaire atelier sur la violence ayant pour base le genre (VBG), la santé et la sécurité du personnel à Brazzaville s'est ouvert, le 23 janvier, sous la supervision du coordonnateur du Projet de riposte d'urgence à la covid-19 (Pruc-19), le Dr Vital Evence Ebélébé.

Initié par le Pruc-19, l'atelier qui va durer deux jours a pour objectifs, entre autres, de renforcer les capacités des bénéficiaires sur la prévention et l'atténuation des risques et impacts des VBG, l'exploitation et l'abus sexuel (EAS), le harcèlement sexuel (HS) lié aux activités du Pruc-19 ainsi que la santé et la sécurité au travail ; de développer les compétences des bénéficiaires du projet sur la prévention et les mesures d'atténuation des risques et impacts des VBG, l'exploitation et l'abus sexuel, le harcèlement sexuel ainsi que les mesures liées à la santé et à la sécurité au travail. Il sera également question d'informer les bénéficiaires du projet sur les canaux de dénonciation et de prise en charge des VBG/EAS/HS ainsi que les mesures de santé et de sécurité au travail. Dans son intervention, Joséphine Nsika, responsable sauvegarde sociale du Pruc-19, a édifié l'assistance sur les dangers des VBG qui peuvent, selon elle, détruire la vie d'un individu. « Quand vous regardez dans notre société et même ailleurs, ce sont plus les femmes qui sont victimes des violences

de tout genre ; que ça soit la violence physique, psychologique, économique et autres... Nous sommes les premières victimes. Mais il ne faut pas oublier que nous avons l'autre genre, c'est-à-dire les hommes également qui peuvent être violents », a-t-elle indiqué. Elle a commencé par expliquer les deux concepts qui souvent sont très différents, le genre et le sexe, pour que les bénéficiaires ne puissent pas faire la confusion. Souvent, a-t-elle poursuivi, quand on parle du genre, les femmes pensent que c'est leur concept, non ! C'est un concept qui concerne les hommes et les femmes... Joséphine Nsika a évoqué les mécanismes que le Pruc-19 a mis en place pour que les plaignants puissent aller déposer leurs préoccupations s'il y a violence au travail, notamment dans un chantier, par exemple. En rappel, dans le cadre de la mise en œuvre du Pruc-19, la Banque mondiale a accordé au Congo, à travers le ministère de la Santé et de la Population, plusieurs financements. Le premier, de 11,3 dollars américains, a été suivi d'un premier financement

additionnel d'un montant de 12 millions de dollars. Le deuxième, sous forme de don, d'un montant de 3 millions de dollars, et le troisième de 30 millions de dollars américains pour permettre au pays de monter une riposte initiale rapide et de mettre en place des mesures de lutte en matière de santé publique, à travers la mise en œuvre du Plan national intégré de préparation et de riposte à la covid-19. Le Pruc-19 s'est fixé comme objectif de développement, prévenir, détecter la menace posée par la covid-19, y riposter et renforcer le système national de préparation en matière de santé publique. Il comprend trois composantes axées sur les activités ayant un plus grand impact à court terme et en termes d'endiguement de la pandémie et un plus grand impact à moyen et long terme de renforcement de la préparation et la riposte nationale (...). A noter que la population cible était constituée des représentants des structures bénéficiaires du projet à Brazzaville, Pointe-Noire et Loubou, dans le département du Kouilou.

Guillaume Ondze

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Traitement des archives du Moyen-Congo conservées à Pointe-Noire

Les archives nationales, en partenariat avec l'Université de Genève, viennent d'organiser, en ce début d'année 2024, une opération de traitement des archives du Moyen-Congo conservées dans les locaux de la préfecture de Pointe-Noire. Le directeur des archives nationales, Brice Isinove Owabira, a restitué pour Les Dépêches de Brazzaville le but de cette opération.

Le directeur des archives nationales a indiqué que l'opération s'inscrit dans le cadre de la matérialisation de la volonté de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs de sauvegarder et de valoriser le patrimoine national dans sa pluralité, en mettant un accent particulier sur le patrimoine archivistique qui est le creuset pour mieux comprendre l'épopée historique de la République du Congo. Cette opération fait suite à la première organisée en 2017 avec l'appui financier de British Library et l'assistance technique de l'Université de Genève.

L'opération de traitement du patrimoine documentaire du Moyen-Congo a bénéficié de l'appui financier du Fonds national suisse et de l'assistance d'une délégation des éminents chercheurs de l'Université de Genève, conduite par le Pr Alexander Keesse, professeur des universités ; d'Andreas Zeman, spécialiste du Mozambique ; de Beatriz Valverde, spécialiste de Sao Tome et Principe, et de Céline Belina, spécialiste de la Côte d'Ivoire.

Au cours de cette opération de traitement, plus de vingt-six mètres linéaires des archives du Moyen-Congo ont été traités et conditionnés dans des boîtes. L'objectif ultime de cette mission étant la sauvegarde de ces archives et, surtout, de permettre le transfert de ce patrimoine documentaire vers un nouveau bâtiment qui est actuellement dans la phase de réhabilitation, grâce au financement de l'Eglise des saints des derniers jours. Une fois traité dans son ensemble, ce patrimoine archivistique sera mis à la disposition des chercheurs.

Fortuné Ibara